

NAO 2024 épisode 1

Le rendez-vous annuel des **Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)** a débuté. Lors de cette première session, la direction nous a présenté les **résultats économiques et sociaux** de l'année écoulée. Ces chiffres, particulièrement favorables, constituent une base solide pour les discussions à venir.

Dans ce contexte, l'**UNSA Aérien** soumet les propositions suivantes à la direction :

SOCIAL

- **Création d'une commission sociale** : fonctionne en lien avec assistante sociale. Des dossiers lui seront remontés afin d'être présentés à une « Commission » sous couvert d'anonymat. Les dossiers étudiés seront liés à des salariés qui ont des grosses difficultés financières (dossier de surendettement) et qui ont eu déjà recours à l'assistance sociale. L'aide financière, à déterminer, pourrait-être de l'ordre de 500 / 600 euros par dossier.
- **Accord sur les 4 jours de travail par semaine** : sur les emplois le permettant, en conservant le même nombre d'heures, cela restera sur la base du volontariat.
- **Accord sénior** Temps repos de 15 mn sup pour les salariés de 55 ans et plus.
- **Prime mobilité durable.**
- **Prime exceptionnel, réservoir** Pour les chantiers de longue durée.
- **Revalorisation de la prise en charge du transport en commun.**
- **Revalorisation de la part employeur pour les contrats mutuelle et prévoyance.**

FINANCES

- AG de 3.5 % pour les non cadres (les cadres étant hors NAO).
- AI de 1 % pour les non cadres (les cadres étant hors NAO).

D'autres réunions sont programmées, nous vous tiendrons informé régulièrement des évolutions.

La suite au prochain épisode. Nous restons à votre disposition !